Entre Chaux et Loue
Arc-et-Senans

Commune d'Arc-et-Senans

Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

N° 12 – janvier 2011

Édité par la Mairie – Tél. : 03 81 57 42 20 – Fax : 03 81 57 46 40
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage
Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le *mot* du Maire

Début janvier, c'est traditionnellement la période des vœux, c'est avec plaisir que je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année, j'insisterai surtout sur un souhait de bonne santé pour vous, vos familles et ceux qui vous sont proches.

J'ai eu également le plaisir de réunir les habitants d'Arc-et-Senans pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente samedi 8 janvier. J'ai décidé de changer la méthode d'invitation ; en fait, il n'y a pas eu d'invitation particulière, chacun d'entre vous était informé par le panneau d'affichage, par des affiches et par le journal de cette invitation et par conséquent vous étiez tous conviés à cette manifestation.

Au cours de cette cérémonie, j'ai présenté Gérard Morel Conseiller Municipal de Liesle et Président du Pays Loue Lison, il nous a expliqué le fonctionnement de cette institution, qui regroupe trois cantons Quingey, Amancey et Ornans. Ensuite Jacques Breuil, Conseiller Général, nous a fait part de la volonté du Département de soutenir les communes dans leur projet de développement, il nous a également confié être candidat aux prochaines élections cantonales et il nous a présenté sa suppléante à ces élections ; il s'agit de Maryse Faillenet, par ailleurs Conseillère Municipale à Arc-et-Senans. Pourquoi une suppléante ? simplement c'est la loi qui prévoit que chaque candidat devra présenter un ou une suppléante du sexe opposé. Pascal Routhier représentait Françoise Branget, empêchée et en son nom, a présenté ses vœux aux habitants d'Arc-et-Senans. Maryvonne Ragot, Présidente de la Communauté de Communes, était excusée la cérémonie des vœux dans sa commune étant programmée à peu près à la même heure. À noter que Maryvonne préside « coup de pouce » association pour l'aide aux personnes en difficulté du canton. Plus de cinquante personnes bénéficient de la solidarité mise en place par cette association. Chacun d'entre vous peut aussi être solidaire et prendre contact avec un représentant ou tout simplement se rendre dans leurs nouveaux locaux situés dans le quartier du pont sur La Loue.

Pour ma part, j'ai rappelé les travaux en cours et fait le point sur leur avancement, le détail figure au dos dans le chapitre « les dernières décisions du Conseil ». Les projets 2011 - 2012 à étudier ce printemps pour le budget prévisionnel vont faire l'objet d'une réunion en commission du Conseil afin de faire des choix en fonction du coût de chacun. Il paraît indispensable, maintenant que nous avons réalisé le séparatif pour la plus grosse partie du village, de programmer dans les quartiers non équipés, la pose d'un assainissement et souvent en parallèle le renforcement de la conduite d'eau afin de permettre une défense incendie : rue des Tôpes, rue de la Pérouse. La station d'épuration à reconstruire fera également partie de ces études pour une réalisation 2013.

Bientôt vous pourrez parcourir un circuit forestier qui joint la route de Rans au quartier du Deffois. Ce circuit est initié par l'ONF.

Lors de l'un de vos passages en Mairie vous pourrez également prendre possession du plan cavalier d'une partie de la commune, il s'agit d'un plan en perspective du village, il est financé en partie par les Petites Cités Comtoises de Caractère.

Un Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère est en cours d'élaboration, il est destiné à mettre en valeur le patrimoine communal.

Dans le bulletin d'avril je développerai les projets et vous présenterai le budget communal prévisionnel.

Encore tous mes vœux pour 2011, une bonne santé à nos entreprises afin qu'elles pérennisent les emplois de chacun ; cordialement à toutes et à tous.

Le Maire
Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2
- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel et d'animation

En page 3
- L'espace culturel et d'animation (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous patois ?

En page 4
- Le monument de la guerre de 1870
- Informations diverses

Entre Chaux et Loue

Les dernières décisions du Conseil

Les nouveaux calendriers 2011, pour le ramassage des bacs, sont disponibles en mairie.

Rappel : le nouveau « bac à puce » destiné aux ordures ménagères, est obligatoire depuis le 1er janvier ; seul celui-ci sera ramassé, couvercle fermé. Aucune autre poubelle, ni aucun sac posé sur ou à côté du bac, ne sera pris en compte. Les habitants qui n'en sont pas encore dotés doivent se le procurer, gratuitement, auprès du secrétariat de la Communauté de Communes de Quingey (locaux situés au bout du gymnase de la Communauté de communes).

• **Dernières nouvelles du P.P.R.I.** (plan de prévention des risques d'inondation) : le commissaire enquêteur a remis ses conclusions à la DDT. Elles sont particulièrement favorables à la commune. Calendrier à suivre : courant janvier, remise à jour des différents plans ; fin janvier, remise du dossier au préfet pour signature.

• **Lotissement des Gabelous** (rue des Graduations) : 10 parcelles sont réservées ferme et 3 sont en option d'achat.

• **Assainissement :** l'entreprise Cuenot a fini la liaison « avenue de la Saline/rue de la Levée ». Début janvier, les travaux relatifs à la mise en réseau séparatif du secteur gare, avenue de La Saline et du renforcement de la conduite d'eau commenceront. Prévoir une perturbation de la circulation entre la gare et la zone des limes.

• **MARPA** (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) : l'enquête de la MSA est très favorable à cette construction sur la commune. Une réunion de concertation aura lieu fin janvier, pour finaliser ce projet.

• **P.L.U.** (plan local d'urbanisme) : la révision est lancée et un cahier reprenant toutes les décisions prises, est à la disposition des habitants en mairie, afin qu'ils y inscrivent leurs doléances.

• **La commission du fleurissement fait appel aux volontaires** pour aider à l'embellissement du village. Tous les intéressés peuvent appeler Maryse, au 03 81 57 57 84.

• **La porte de l'Église,** fortement dégradée, est en cours de remplacement.

L'Espace Culturel et d'animation

Merci aux habitants qui, comme chaque année, décorent leurs maisons pour les fêtes, participant ainsi à l'embellissement du village.

• **Le spectacle gratuit de Noël** 2010, intitulé « le secret du Père Noël », a comblé petits et grands. De nombreux enfants ont accompagné Franck Zingarelli, le créateur, pour animer l'après-midi récréatif qui sera reconduit en 2011.

• **Le résultat du TÉLÉTHON 2010,** des 3 et 4 décembre, s'élève à la somme de 5 256 euros (rappel 2009 : 5 101 euros). Vous êtes toujours aussi généreux, un grand merci à tous : donateurs, sponsors, participants, bénévoles, membres de l'association « Tel est ton combat » et animateurs extérieurs. Les fonds reçus ont été reversés en totalité à l'A.F.M. (Association Française des Myopathies), pour le Téléthon.

• **Les « restos du cœur »** organisent le 12 février 2011, un bal folk, à la salle des fêtes de Mouchard.

• **Le repas de l'O.G.E.C.** aura lieu le 13 février 2011, à la salle polyvalente.

• **Le traditionnel repas dansant des habitants aura lieu le 19 février,** salle polyvalente. Vous trouverez dans ce bulletin, un feuillet d'inscription à rapporter en mairie au plus tard **le samedi 12 février avec le règlement par chèque à l'ordre du trésor public.** Participation 5€ par personne.

Nous rappelons que cette manifestation conviviale est **strictement réservée aux habitants d'Arc-et-Senans** et plus particulièrement aux nouveaux arrivants qui seront les bienvenus.

L'Espace Culturel et d'animation (suite)

Le Comité des Fêtes propose :

• **le 29 janvier :** concours de tarot, salle polyvalente ; inscriptions à partir de 20 h ;

• **le 5 mars :** théâtre, par la compagnie « la Serpentine ». Comédie intitulée « le chalet en montagne » ;

• **le souper dansant de l'amicale de l'école publique,** aura lieu le 12 mars 2011, à partir de 20 h, à la salle polyvalente ;

• **le 20 mars :** loto de l'école de foot, salle polyvalente d'Arc et Senans, à partir de 13 h 30.

• **« Enfants ! chantons ensemble » :** chorale pour enfants chaque mardi de 17 h 30 à 18 h, à la salle de musique René Roussel (parc de la Mairie) ; votre enfant peut venir rejoindre le groupe animé par Émilie Piot, professeur de chant à l'Association musicale « Musicaloue ». Inscription encore possible jusqu'au 12 février. Tarif : 32 euros/an.

Coordonnées : emiliepiot01 @ gmail.com
Tel. : 06 87 14 57 46

Nos citoyens

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. et Mme TEZENAS Jean-Pierre
- JACQUEMARD Lionel et BOIVERT Stéphanie
- M. et Mme BAILLEUL Jean-Pierre
- Mme WABLE Gaëlle
- M. et Mme WITASSE Jean-Michel
- LEGRAND Alexandre et CAMBA Céline
- BLANCHARD Renaud et MEULET Barbara
- M. et Mme GUILLERMET Bernard

Mariages

- RIVA Yannick et TOURNIER Lydia, le 11 décembre 2010

Naissances

- Soline DEMOUGE .....le 06/07/2010
- Clara BOUILLET .....le 11/07/2010
- Tom MAUFROY .....le 15/07/2010
- Kylian MAGNAC-CASTALDI .....le 27/07/2010
- Louise PANCE .....le 18/08/2010
- Chloé PETITJEAN .....le 22/08/2010
- Robin CHAUVIN.....le 26/08/2010

Naissances (suite)

- Laura MICHEL ..... le 07/09/2010
- Alessandra LOCATELLI .....le 18/09/2010
- Adèle BLAMPIED.....le 23/09/2010
- Juliana LEIBUNGUT .....le 6/10/2010
- Léo HARDY .....le 7/10/2010
- Fabio HAWARD .....le 27/10/2010
- Loane BERNARDIN .....le 30/10/2010
- Johann KUBARSKI.....le 3/12/2010
- Florine KUBARSKI .....le 3/12/2010

Décès

- Michel PONCET .....le 25 juillet 2010
- Hubert VIENNET .....le 14 août 2010
- Emin HONLUK ..... le 20 novembre 2010
- Michel LAVRUT .....le 27 novembre 2010
- Agnès MORET veuve FAIVRE ....le 4 décembre 2010
- Hélène FAVIER de la CHOMETTE veuve CARON .....le 7 décembre 2010
- Lucile COULAUD épouse FONTANA .....le 9 décembre 2010

Parlez-vous patois ?

- **Un pochon :** louche, grande cuillère, mais aussi petit sac ou sachet.
- **Le poële :** autrefois salle familiale et chambre où se trouvait l'appareil de chauffage de la maison.
- **Une poirotte :** petit fruit rouge comestible de l'épine blanche, dont on fait de la confiture.
- **Les quatre heures :** pratique ancienne d'un repas copieux de fin d'après midi, souvent pris par les adultes.

Entre Chaux et Loue
Arc-et-Senans

Le monument de la guerre de 1870

Le monument est situé au centre du cimetière, à gauche de l'allée centrale après la grande croix. Il a été érigé en 1876, soit 5 ans après la fin de la guerre, c'est une réalisation de J. Baudrant, sculpteur à Dole. Il a été expédié par voie ferrée depuis Dole, le 23 septembre 1876 ; la lettre du fabricant demande expressément de bons brancards pour supporter les 2,5 tonnes du monument.
Les inscriptions suivantes apparaissent sur la face avant :

Arc-et-Senans aux soldats morts pour la patrie
Bataille de Villersexel le 9 janvier 1871
Ambulance de la Saline

L'ambulance n°6, ce qui à l'époque, désignait un hôpital militaire ambulant, est arrivée le 17 janvier 1871 à la Saline. Elle a été évacuée le 23 janvier 1871 vers Bourg en Bresse, à l'exception de 40 blessés laissés chez les Sœurs de la Charité (bâtiment à l'angle de la rue de la Fromagerie et de la Place de l'Église). Parmi ces blessés, 24 décèderont à Arc-et-Senans, ils sont inhumés sous ce monument de la guerre de 1870.

Quelques jours après l'évacuation de l'ambulance de la Saline, les habitants d'Arc-et-Senans voient arriver les Prussiens en grand nombre. En effet, l'armée du général Manteuffel, qui arrive en renfort de Dole pour combattre l'armée de Bourbaki, établit son quartier général à Arc-et-Senans le 27 janvier 1871. Nous avons encore quelques témoignages indirects de cette occupation allemande. Dans une ferme près du château d'Arc les officiers expulsent sans ménagement les propriétaires, pour occuper les chambres, alors que la troupe s'installe sur la paille dans le grenier. Dans la soirée, le propriétaire se rend à la cave afin de servir du vin aux officiers. Les soldats ont percé un trou, profitant de la nuit, pour accéder à la cave, mais sont arrivés dans la chambre à grains ! Le « trou des prussiens » existait encore il y a quelques années !
Les archives de la commune indiquent des indemnités de dédommagement, payées aux particuliers pour séquelles de guerre.
L'armée de Manteuffel continuera sur Pontarlier, afin de pourchasser l'armée de Bourbaki qui a pu passer en Suisse d'extrême justesse, protégée par le fort de Joux. L'armée française a reçu un excellent accueil en Suisse, ce qui a renforcé les relations franco-suisses.

Patricia créations
Création et vente de vaisselle et cadeaux personnalisés et décorés selon vos goûts et pour toutes les occasions.
Faites-vous plaisir avec des objets uniques à prix modiques !
Contactez moi : 06 80 46 25 04
patricia.creations@orange.fr • patricia.creations.voila.net

Informations diverses

Sport vacances du 21 au 25 février et du 18 au 22 avril 2011. Inscriptions et renseignements au 03 81 63 89 52

Les résidents de la rue des Forges et de la rue du Canton d'Aval (ex rue Les Hauts du Deffois) doivent venir chercher leur nouveau N°. Je rappelle que l'ancien doit rester en le barrant avec un autocollant pendant une période de 6 mois.

Dans la liste des artisans, commerçants, service de santé jointe au bulletin d'octobre, une erreur d'impression a attribué au docteur ROUSSEL un mauvais N° de téléphone, pour le joindre composez le **03 81 57 44 82.**

NOTE AUX PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS :
Si vous allez sur le site de la Communauté de Communes du Canton de Quingey, vous remarquerez que toutes les associations du canton sont répertoriées par type d'activité.
Il est important que chacun d'entre vous informe la CCCQ de tout changement : Activités, Président, Contact, etc. afin de rendre cette liste fiable.

Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue" – Président : J. Maurice
Conception : M. Bouillet, D. Chevalier, P. Duvernay, F. Huguenin, P. Percier, L. Rolet.
Impression : Imprimerie BILLOT Lons-le-Saunier - 16873